

TARIFS MUNICIPAUX 2018

Applicable au 1^{er} janvier 2018

➤ Petite Salle Communale 3, route de Pleumartin

Capacité maximale : 50 personnes

Caution : 100 €

Réservée exclusivement aux habitants et associations de la commune

Habitants de la Commune ; 98 € plus 36 € par journée supplémentaire

Associations Communales : Gratuit pour les manifestations à but non lucratif
98 € manifestations à but lucratif

Organismes divers : 98 € Réunions auxquels participent des habitants de la commune

➤ Salle polyvalente 20, chemin des Préaux

Capacité maximale : 250 personnes en dîner dansant

Caution : 400 €

Vin d'honneur, Assemblée Générale, galette des rois, conférence, spectacle divers, réunion diverse

Habitants de la Commune : 122 €

Habitants hors Commune : 208 €

Soirée théâtrale, thé dansant, baptême, communion, anniversaire, repas de famille, loto, concours de belote, dîner dansant, dîner-débat, buffet campagnard, banquet, bal

Habitants de la Commune : 188 €

Habitants hors Commune : 281 €

Mariage

Habitants de la Commune : 228 €

Habitants hors Commune : 426 €

Exposition commerciale : 357 € par jour

➤ Locations des salles aux Associations Communales

❖ Pour la Salle Polyvalente

1^{ère} location 122 €

2^{ème} location 84 €

3^{ème} location 42 €

4^{ème} location **Gratuite**

Tarif spécial A P E (Association de parents d'élèves), tarif unique quelle que soit la manifestation : 62 €

❖ Gratuité pour la Petite Salle Communale, route de Pleumartin

➤ Location du matériel de sonorisation

Réservé uniquement aux associations de la commune : 28 €

➤ Location de mobilier communal – tables et bancs de kermesse

6 € le lot (table de 8 personnes + 2 bancs)

Caution de 100 €

➤ **Remorque communale**

72 € plus éventuellement les frais de déchetterie et les frais de déplacement.

➤ **Garderie**

1,50 € par jour et par enfant.

En cas d'horaire dépassé sans motif valable : **10 € par quart d'heure entamé.**

➤ **Service cantine**

Année scolaire : septembre 2018/juillet 2019

Tarif enfants : **3,12 €**

Tarif adultes et enseignants : **4,50 €**

Stagiaire non rémunéré **Gratuit**

➤ **Droit de place – vente au camion**

Forfait de 82 € par jour

Cette redevance ne s'applique pas aux commerçants de la commune

➤ **Cimetière**

• Concessions de terrain

Il est rappelé qu'une concession simple est vendue pour 3 m²

Concession cinquantenaire **122 €**

Concession trentenaire **102 €**

Concession temporaire (5 ans mini.) **92 €**

• Cases du columbarium

Pour une durée de 30 ans **122 €**

Pour une durée de 10 ans **102 €**

Pour une durée de 5 ans **92 €**

➤ **Vente de matériaux**

Les matériaux sont vendus à prix coûtant pour une quantité limitée à **1m³** par foyer et par an.

Le règlement se fait auprès de la Trésorerie des Collectivités de Châtellerault après émission d'un titre de recette par la commune.